

RAPPORT D'ACTIVITÉS

*Période du 1^{er} juillet 2009
au 30 septembre 2010*

ÉTATS FINANCIERS

*Période du 1er janvier
au 31 décembre 2009*

COSIE
LANAUDIÈRE



COSE Lanau dière

144, rue Saint-Joseph
Joliette (Québec) J6E 5C4
Tél./Fax (450) 752-4038
cose.lanau diere@bellnet.ca

Présenté à l'Assemblée Générale Annuelle le 04 novembre 2010



MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Bienvenue à cette quatorzième assemblée générale annuelle du Comité de Suivi Environnemental de Lanaudière, merci de votre soutien par votre participation ce soir.

Il me fait plaisir, au nom des membres du Conseil d'administration de COSE Lanaudière, de vous livrer le dernier rapport des activités des six derniers mois de 2009 et des neuf mois qui viennent de s'écouler soit, du 1^{er} juillet au 30 septembre. Les états financiers de l'année 2009 pour la période du premier janvier au 31 décembre vous seront exposés et il me fera plaisir de partager avec vous les réalisations des membres du Conseil et celui de la permanence.

Cette rencontre nous permettra également d'élire quatre des huit administrateurs qui siègeront au conseil d'administration pour un mandat de deux (2) ans.

COSE Lanaudière a poursuivi ses activités de table de concertation grâce à l'importante participation des citoyens et citoyennes, à l'appui des municipalités de la région, à l'implication des dirigeants et représentants des industries Holcim (Canada) inc. et la Cie de matériaux de construction B.P. Canada. L'usine Graymont a pour sa part diminué ses activités cette année dû au ralentissement économique. Une rencontre avec le directeur de production de l'Est du Canada aura toutefois conduit à diriger nos actions vers une table multi-entreprises.

Soulignons également la collaboration du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) et de l'UPA Kildare de Lanaudière. Nous remercions à cet effet, tous les gens qui participent aux rencontres des tables de concertation : les citoyens et citoyennes, de même que les représentants municipaux; votre collaboration est essentielle pour nos objectifs de sensibilisation à la protection de l'environnement et au milieu de vie.

Nous remercions pour leur implication et pour leur soutien financier, Holcim (Canada) Inc., la Cie de matériaux de construction B.P. Canada, usine de Joliette, déjà partenaires depuis plusieurs années ainsi que Graymont pour leur cotisation de 2009.



MOT DU PRÉSIDENT (suite)

Merci à tous ceux et celles qui ont cotisé à notre « membership » cette année, comme citoyen, groupe, organisme de même que les municipalités de St-Thomas, Crabtree, les Villes de Joliette et de Notre-Dame des Prairies.

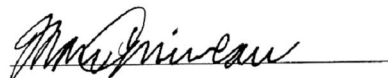
Nous avons reçu 500\$ de Monsieur Pierre Paquette, député fédéral de Joliette pour soutenir la rédaction d'un rapport sur les problématiques environnementales et les solutions appliquées dans le cadre des tables de concertation animées par COSE Lanaudière. Également, deux contributions discrétionnaires de 300\$ nous ont été versées par les députés provinciaux, Madame Véronique Hivon de Joliette; et Monsieur Scott McKay de l'Assomption.

Depuis le 19 octobre, Monsieur Michel Robert, chargé de projet, travaille chez COSE Lanaudière. Après avoir satisfait à tous les critères d'admissibilité au programme Éco-stages jeunesse et jusqu'au 19 juillet, son salaire a été payé par l'entremise du YMCA du Grand Toronto et financé par le Plan d'action économique du gouvernement du Canada. Monsieur Robert a apporté un souffle nouveau à COSE Lanaudière. Depuis le 19 juillet 2010, fin de son stage, son salaire est payé par COSE pour la poursuite des activités.

À souligner la participation et le bénévolat des membres du conseil d'administration; leur temps consacré est indispensable et contribue à la belle réussite des activités de COSE Lanaudière. Nous gardons toujours confiance que par la crédibilité de COSE Lanaudière lors des tables de concertation, nous ferons prendre de l'expansion à notre organisme en incitant d'autres industries à devenir partenaires de COSE Lanaudière.

Pour terminer, un grand merci à notre adjointe administrative, madame Jacinthe Chevette qui s'occupe de la permanence de COSE Lanaudière; merci aussi à M. Michel Robert qui occupe le poste de chargé de projet.

À tous, bonne assemblée générale annuelle.



M. Marc Corriveau, président



COSE
LANAUDIÈRE
Comité de
Suivi Environnemental
de Lanaudière

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeudi le 04 novembre 2010 à 19:00 heures
Au Complexe Communautaire de Saint-Paul
Situé au 20 boulevard Brassard à Saint-Paul

MINI-CONFÉRENCE: "REPENSONS L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE"

MOT DU PRÉSIDENT : MONSIEUR MARC CORRIVEAU

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 04 novembre 2010
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 nov. 2009
5. Bilan des activités
 - 5.1. Rapport d'activités 1^{er} juillet 2009 au 30 septembre 2010
 - 5.2. Rapport des industries : Holcim et B.P. Canada, les matériaux de construction
 - 5.3. Orientations 2010/2011
6. Rapport Financier
 - 6.1. Bilan au 31 décembre 2009
 - 6.2. États des revenus et dépenses au 31 décembre 2009
 - 6.3. Prévisions budgétaires 2010
 - 6.4. Adoption du bilan, de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2009 et des prévisions budgétaires 2010
 - 6.5. Nomination des vérificateurs comptables
7. Tenue des élections
 - 7.1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
 - 7.2. Élections des administrateurs (mandat de 2 ans)
 - 7.3. Adoption du nouveau conseil d'administration
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue jeudi, le 16 novembre à 19H00

À la salle Noël Lacas, située au 190, rue Montcalm à Joliette.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Marc Corriveau	président de COSE
Mme Katia Burelle	conseillère en environnement Holcim Canada
M. Denis Lanciault	directeur Produits Matériaux Construction BP Canada
Mme Suzanne Hamel Fortin	1 ^{re} vice-présidente de COSE
M. Richard Massicotte	2 ^e vice-président de COSE
M. Denis Guilbault	représentant des citoyens
M. Gilles Côté	représentant du CREL
M. Henri Thouin	représentant UPA Kildare de Lanaudière
Mme Monique Bacon	secrétaire trésorière
Mme Gisèle Bonin	représentante municipale de St-Thomas
M. Robert Chayer	citoyen St-Paul membre table Graymont
M. Michel Robert	chargé de projet COSE Lanaudière
Mme Jacinthe Chevette	adjointe administrative de COSE Lanaudière.

Projet

N'ONT PU ASSISTER :

M. Pierre Chassat	directeur général Graymont
Mme Isabelle Beaudoin	directrice SST/Environnement Holcim (Canada) inc.
M. Richard Leduc	représentant Ville de Joliette
M. André Chouinard	citoyen St-Paul membre table Graymont

MOT DU PRÉSIDENT

M. Corriveau remercie les participants de leur soutien par leur participation à la treizième année de fonctionnement de COSE Lanaudière; le bilan des activités 2008 ainsi que des 6 premiers mois de l'année en cours vous seront présentés. Cette rencontre nous permettra également, de faire le point sur la situation financière de l'organisme et d'élire quatre des huit administrateurs qui siégeront sur le conseil d'administration pour un mandat de deux (2) ans.

COSE Lanaudière a poursuivi ses activités de table de concertation grâce à l'importante participation des citoyennes et citoyens, à l'appui des municipalités de la région, à l'implication des dirigeants et représentants des industries partenaires de COSE, dont : Holcim (Canada) inc., la Cie de matériaux de construction B.P. Canada et Graymont inc. Soulignons également la collaboration du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) et de l'UPA Kildare de Lanaudière.

Le président remercie les membres du conseil d'administration pour le temps qu'ils ont consacré à la belle réussite des activités de COSE Lanaudière; leur participation est indispensable. Un merci également à Mme Chevette qui maintient la permanence et voit aux tâches administratives.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La convocation a été transmise le 16 octobre 2009; considérant que les membres présents ayants droit de vote constituent le quorum, M. Marc Corriveau, président, souhaite la bienvenue à tous les membres. L'assemblée générale annuelle de COSE Lanaudière est déclarée ouverte à 19 h 05.

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M. Corriveau assigne la tâche du secrétariat à Mme Chevette.

Résolution 2008-0026

Il est proposé par : Mme Monique Bacon

Appuyé par : M. Denis Guilbault

Que Mme Jacinthe Chevette soit nommée secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue jeudi, le 16 novembre à 19H00

À la salle Noël Lacas, située au 190, rue Montcalm à Joliette.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. ouverture de l'assemblée;
2. nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée;
3. lecture et adoption de l'ordre du jour du 16 novembre 2009;
4. lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2008;
5. bilan des activités :
 - 5.1. rapport d'activités 2008 et des 6^{ers} mois de 2009;
 - 5.2. rapport des industries : Holcim, B.P. Canada et Graymont;
 - 5.3. orientations 2009 / 2010.
6. rapport financier :
 - 6.1. bilan au 31 décembre 2008;
 - 6.2. états des revenus et dépenses au 31 décembre 2008;
 - 6.3. prévisions budgétaires 2009;
 - 6.4. adoption du bilan, de l'état des revenus et dépenses au 31-12-08 et des prévisions budgétaires 2009;
 - 6.5. nomination des vérificateurs comptables;
7. tenue des élections :
 - 7.1. nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection;
 - 7.2. élection des administrateurs (mandat de 2 ans);
 - 7.3. adoption du nouveau conseil d'administration;
8. varia;
9. levée de l'assemblée.

Résolution 2008-0027

Il est proposé par : M. Henri Thouin

Appuyé par : M. Richard Massicotte

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 17 JUIN 2008.

Suite à une lecture brève du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2008 par les participants, M. Corriveau demande s'il y a des questions, des ajouts ou des corrections à apporter au document; il mentionne que seuls les membres qui étaient présents à l'assemblée pourront juger de sa conformité et auront droit de vote. Aucune remarque ni modification ne sont apportées au procès verbal, nonobstant la remarque de M. Corriveau concernant les numéros des résolutions; Mme Chevette en fera le suivi.

Résolution 2008-0028

Il est proposé par : M. Henri Thouin

Appuyé par : M. Gilles Côté

Que le procès-verbal de l'AGA du 17 juin 2008 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5. BILAN DES ACTIVITÉS

5.1. Rapport d'activités 2008 et des 6^{ers} mois de 2009.

Le document «*Rapport d'activités Année 2008 et les six premiers mois de 2009*» a été distribué à chacun des membres en début d'assemblée; une copie au format PDF est disponible sur notre site WEB¹; vous pouvez y référer par le lien apparaissant au bas de page ou en vous adressant à COSE Lanaudière pour une version papier.

¹ <http://www.coselanaudiere.org/upload/pdf/Rapport-activites-2008.pdf>

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue jeudi, le 16 novembre à 19H00

À la salle Noël Lacas, située au 190, rue Montcalm à Joliette.

5.2. Rapport des industries : Holcim, B.P. Canada et Graymont.

Mme Katia Burelle, conseillère en environnement et représentante d'Holcim (Canada) inc. nous expose les points qui ont marqué les activités des tables de concertation avec la participation de COSE Lanaudière, aux pages 17 à 19 du document.

La Ville de Joliette a pu bénéficier, grâce à la collaboration des représentants de Holcim, de la deuxième partie des rencontres. Un résumé se trouve au bas de page 19 ainsi qu'à la page 20 du document.

La Cie de produits de matériaux B.P. Canada n'a tenue aucune table de concertation durant la période. Le bilan des activités de la compagnie en page 28 du document.

Quant aux activités de l'usine Graymont inc. M. Corriveau en fait un bref résumé qu'on peut retrouver aux pages 21 et 22.

Les bilans des industries ci-haut nommées ont été présentés lors des tables de concertation; on peut les consulter aux pages 25 à 30 du rapport.

Résolution 2008-0029

Il est proposé par : M. Denis Lanciault

Appuyé par : M. Richard Massicotte

Que le bilan des activités : «*Rapport d'activités Année 2008 et des 6^{ers} mois de 2009*» soit accepté tel que présenté

Adoptée à l'unanimité.

5.3. Orientations 2009 / 2010

Un nouveau projet s'ajoute à nos activités; COSE Lanaudière ayant satisfait à tous les critères d'admissibilité au programme Éco-Stages Jeunesse du YMCA du Grand Toronto, nous aurons le plaisir d'accueillir M. Michel Robert à titre de stagiaire pour une durée de neuf (9) mois dans notre organisme. M. Robert occupera le poste de chargé de projet et aura la tâche de travailler sur le «*Projet de recherche et de plan de communication sur la valorisation des matières résiduelles*».

Résolution 2008-0030

Il est proposé par : Mme Katy Burelle

Appuyé par : Mme Monique Bacon

D'accepter les orientations 2009/2010 tel que présentées en page 36 du document.

Adoptée à l'unanimité.

6. RAPPORT FINANCIER

6.1. Bilan au 31 décembre 2008

Mme Chevrette présente brièvement les états financiers de COSE Lanaudière.

6.2. États des revenus et dépenses au 31 décembre 2008

Mme Chevrette a fait parvenir le relevé bancaire et le module général de chacun des mois de l'année 2008 par la poste à M. Massicotte et à Mme Robert, membres du comité des finances. Les vérificateurs financiers ont constaté tout au long de l'exercice que les chiffres balançaient; tous les rapports ont été acceptés sans modifications ni recommandations pour être ensuite présentés aux membres du conseil d'administration lors des réunions.

Mme Chevrette précise que le bilan et l'état des résultats portent sur l'année financière se terminant au 31 décembre 2008. Les dépenses totalisent 35,944.13\$ et un montant de 45,795.00\$ indiqué aux revenus, provient des industries, des municipalités et des cotisations volontaires des membres. Au bilan : le montant de 28,426.33\$ provient d'un surplus de l'exercice de 9,850.87\$ additionné au surplus de l'exercice précédent de 18,575.46\$.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue jeudi, le 16 novembre à 19H00

À la salle Noël Lacas, située au 190, rue Montcalm à Joliette.

6.3. Prévisions budgétaires 2009

Les prévisions 2009 ne tiennent pas compte des dépenses attribuables au poste de chargé de projet puisque le salaire de M. Robert est versé en totalité par le YMCA. Pour ce qui est des frais encourus pour les achats d'équipement de bureau tel que : ordinateur, téléphones etc., ils seront comptabilisés seulement à partir d'octobre, la date d'embauche étant le 19 octobre 2009.

M. Lanciault apporte une réflexion quant aux contributions des industries; il trouve injustifié que les industries paient une grande part, comparativement aux municipalités. Il souhaiterait que les citoyens puissent contribuer en plus grand nombre et de façon plus constructive.

M. Corriveau est d'accord qu'il n'y a pas assez d'industries et de municipalités qui s'impliquent; de nombreuses approches ont d'ailleurs été faites auprès des municipalités et les réponses n'ont pas été très positives. Il croit qu'avec le projet de recherche et de plan de communication sur la valorisation des matières résiduelles, la réalisation du bottin permettra à COSE de mieux se faire connaître et potentiellement, avec les retombées que cela pourrait apporter, accéder à la création de nouvelles tables de concertation.

M. Côté intervient disant que les citoyens sont déjà impliqués et, par leurs participations aux tables de concertation, prenant part au dialogue avec les dirigeants d'industries pour chercher à trouver des solutions aux problématiques environnementales; ils répondent largement à la mission de COSE Lanaudière.

6.4. Adoption du bilan, de l'état des revenus et dépenses au 31-12-08 et des prévisions budgétaires 2009.

Résolution 2008-0031

Il est proposé par : M. Henri Thouin

Appuyé par : Mme Katia Burelle

D'accepter le bilan, les états des revenus et dépenses au 31 décembre 2008 ainsi que les prévisions budgétaires 2009 avec une modification dans la colonne prévisions 2009 aux revenus des municipalités (500\$) justifiant ainsi le total indiqué. Ces documents sont présentés aux pages 33, 34 et 35 du rapport.

Adoptée à l'unanimité.

6.5. Nomination des vérificateurs comptables

M. Corriveau suggère que le conseil d'administration soit mandaté pour assigner deux (2) personnes aux tâches de vérificateurs des finances.

Résolution 2008-0032

Il est proposé par : M. Denis Lanciault

Appuyé par : M. Denis Guilbault

De mandater le conseil d'administration pour nommer deux vérificateurs financiers.

Adoptée à l'unanimité

7. TENUE DES ÉLECTIONS.

7.1. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

M. Corriveau demande à M. Robert s'il est d'accord pour présider les élections; il accepte, Mme Chevrette agira comme secrétaire.

Résolution 2008-0033

Il est proposé par : M. Denis Guilbault

Appuyé par : M. Robert Chayer

Que soient nommés M. Robert, président et Mme Chevrette, secrétaire d'élections.

Adoptée à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue jeudi, le 16 novembre à 19H00

À la salle Noël Lacas, située au 190, rue Montcalm à Joliette.

7.2. Élections des administrateurs (mandat de 2 ans)

Mme Suzanne H. Fortin, M. Richard Massicotte, Mme Monique Bacon et Mme Louise Guilbault terminent leur mandat. Il y a quatre postes à combler.

M. Thouin	Propose	Mme Fortin
Mme Fortin	Propose	M. Massicotte
Mme Fortin	Propose	Mme Bacon
Mme Bacon	Propose	Mme Gisèle Bonin
M. Corriveau	Propose	M. Henri Thouin

Mme Suzanne H. Fortin, M. Richard Massicotte acceptent de renouveler leur mandat; Mme Bacon cède sa place à M. Thouin qui accepte et Mme Bonin accepte de représenter la municipalité et remplace Mme Guilbault. Les administrateurs sont élus par acclamation.

Des remerciements sont adressés à Mme Monique Bacon pour son dévouement et au temps qu'elle a consacré à COSE Lanaudière; sa participation et son implication furent grandement appréciés. D'emblée, nous disons Merci à Mme Bacon.

7.3. Adoption du nouveau conseil d'administration

M. Marc Corriveau, Mme Isabelle Beaudoin, M. Denis Lanciault, Mme Suzanne H. Fortin, M. Richard Massicotte, M. Denis Guilbault, Mme Gisèle Bonin et M. Henri Thouin siégeront au conseil d'administration de COSE Lanaudière.

M. Corriveau encourage Mme Bacon à demeurer active au sein de l'organisme et lui propose d'agir comme vérificateur des finances avec M. Massicotte; elle accepte. Il tient à remercier Mme Louise Guilbault pour sa belle participation au sein du conseil d'administration de COSE. M. Corriveau propose qu'on garde les mêmes signataires pour les effets bancaires : Mme Fortin, Mme Chevette et lui-même; les gens sont d'accord.

Il est résolu d'accepter l'ensemble des propositions par une seule résolution.

Résolution 2008-0034

Il est proposé par : M. Robert Chayer

Appuyé par : M. Denis Guilbault

D'accepter l'ensemble des propositions concernant les membres du conseil d'administration, les vérificateurs financiers et les signataires.

Adoptée à l'unanimité

8. VARIA

M. Michel Robert nous fait un bref résumé de ses activités depuis son arrivée à COSE Lanaudière.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 30.

Résolution 2008-0035

Il est proposé par : M. Henri Thouin

Appuyé par : M. Denis Guilbault

De clore la réunion de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Marc Corriveau, président

Jacinthe Chevette, adjointe administrative
secrétaire d'assemblée.

PRÉSENTATION ADMINISTRATION FINANCEMENT

MISSION ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

COSE Lanaudière en est à sa quinzième année de fonctionnement, l'organisme poursuit sa mission d'informer et de protéger la population ainsi que de défendre l'intégrité de l'environnement en regard des activités industrielles. La formation de tables de concertation s'avère le moyen privilégié par COSE Lanaudière pour favoriser le dialogue et sensibiliser les industries à leur impact social.

Les tables de concertation permettent de créer un lieu d'échange entre les industries et le milieu pour rechercher des solutions aux problématiques environnementales visant à protéger le milieu de vie ainsi que la santé et le bien-être de la population. L'organisme se donne comme mandat de transformer une situation de confrontation (population / industries) en situation de dialogue. L'animation des rencontres permet d'informer les citoyens sur les opérations des industries impliquées, et d'assurer un suivi environnemental. Nous cherchons à atteindre l'équilibre entre le développement industriel, la qualité de vie des citoyens et le respect de l'environnement.

En appliquant les trois (3) principes fondamentaux: concertation/médiation, bonne foi/transparence et ouverture d'esprit, la transmission de l'information devient efficace. Il en résulte une connaissance de l'impact réel des activités et un changement de mentalité de la part du personnel des entreprises. Les rencontres de table de concertation ont une influence sur certaines décisions prises par les entreprises et apportent une amélioration des modes opérationnels; il s'en suit une réduction des nuisances environnementales (bruit, odeurs, poussières, etc.), les citoyens changent leur perception des entreprises impliquées et les relations s'améliorent.

Grâce aux résultats obtenus et avec le dialogue mis en place depuis 1995 par notre organisme, nous sommes en mesure d'offrir une expertise intéressante aux citoyen(ne)s et aux entreprises de Lanaudière. De plus, nous sommes toujours disponibles pour renseigner les gens intéressés à se doter d'une structure semblable.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de huit (8) personnes dont cinq (5) représentants des citoyen(ne)s, deux (2) représentants des industries et un (1) représentant du secteur municipal.

M. Marc Corriveau	Président
Mme Suzanne Hamel Fortin	1 ^{ière} Vice-présidente
M. Richard Massicotte	2 ^e Vice-président
M. Henri Thouin	Secrétaire-trésorier
Mme Isabelle Beaudoin	Représentante de l'industrie Holcim.
M. Denis Lanciault	Représentant pour la Cie Matériaux de construction BP Canada
M. Denis Guilbault	Représentant des citoyens.
Mme Gisèle Bonin	Représentante au secteur Municipal.

NOMBRE DE RENCONTRES

Les membres du conseil d'administration ont tenu sept séances en 2009 et sept en 2010; réparties comme suit: sept rencontres régulières, cinq par voie électronique et deux de brainstorming.

PRÉSENTATION ADMINISTRATION FINANCEMENT

Une idée de projet de recherche et de plan de communication sur la valorisation des matières résiduelles pour les industries, les commerces et les institutions (ICI) de la région de Lanaudière fut soumis aux membres. Après adoption, le conseil d'administration a procédé à l'embauche d'un chargé de projet. L'arrivée de M. Michel Robert en octobre 2009 avec le programme Éco-stage jeunesse du YMCA nous a permis, avec les réunions de brainstorming, de réfléchir sur les activités de COSE Lanaudière et sa mission. Les remises en question ont apportées un dynamisme et un renouveau à l'organisme.

Compte tenue que la subvention du YMCA prenait fin en juillet et considérant que COSE Lanaudière ne pourrait financer deux (2) employés que durant quelques mois avec les finances actuelles, il fut convenu d'identifier plus précisément les services à offrir et de développer l'argumentaire. Un comité de communication fut formé avec la participation de Mme Beaudoin, Mme Fortin, M. Guilbault et M. Robert. Parmi les actions à prioriser, la nécessité de réaliser des projets susceptibles d'apporter du nouveau financement pour développer les services de l'organisme est devenue évidente.

Il fut donc décidé de réaliser un sondage auprès des industries pour permettre de faire un portrait des engagements sociaux et environnementaux des entreprises Lanaudoises. Les résultats du sondage vont permettre de mieux adapter nos services aux besoins des entreprises.

Merci aux membres pour leur temps précieux; leur participation et leur implication sont indispensables à notre organisme.

LES EMPLOYÉS

Mme Jacinthe Chevette, adjointe administrative.

Depuis le 19 juillet 2010, M. Michel Robert, chargé de projets.

PARTENAIRES FINANCIERS

- Holcim Canada inc. usine de Joliette
- La Cie de matériaux de construction BP Canada, usine de Joliette
- Graymont pour sa cotisation en 2009.

Nous remercions nos partenaires de leur soutien financier et soulignons la belle participation de la Cie Holcim aux tables de concertation.

- La Cie Graymont a signé la nouvelle entente le 8 mars 2010 mais aucune contribution n'a été versée jusqu'à ce jour.

MEMBERSHIP

Notre campagne 2009 a rapporté un montant de 444.00\$ en renouvellement et nouvelles adhésions.

La campagne 2010 a rapporté un montant de 384.00\$ en renouvellement.

Merci à tous les membres cotisants volontaires!

PARTICIPATION DE COSE LANAUDIÈRE À D'AUTRES ORGANISATIONS

TABLES DE CONCERTATION

COSE Lanaudière prône la concertation comme moyen permettant d'améliorer la qualité du milieu de vie des citoyens. La formation de tables de concertation s'avère le moyen privilégié par COSE Lanaudière pour effectuer le suivi environnemental des industries participantes. Grâce à la concertation entre citoyens et industries, nous pouvons aussi répondre aux inquiétudes des gens face aux activités industrielles qui se déroulent sur le territoire de Lanaudière.

COSE Lanaudière n'est pas un organisme de critique, il défend le droit d'expression des gens. À l'intérieur des tables, les citoyennes et les citoyens travaillent en interaction avec les représentants de l'industrie concernée afin de trouver des solutions à des problèmes communs.

En plus de favoriser le dialogue entre les citoyens et les industries, la concertation a permis de faire avancer certains dossiers et a apporté beaucoup d'amélioration avec nos partenaires de longue date.

- amélioration des modes opérationnels des industries impliquées,
- influence sur certaines décisions de l'entreprise,
- modification de l'image des industries impliquées,
- réduction des émissions par la modification du comportement dans l'usine,
- réduction de la circulation lourde en secteur résidentiel.

COSE Lanaudière a maintenu ses activités avec la table de concertation Holcim Canada inc.

La table de concertation élargie de Holcim a tenu une réunion en 2009, et une en 2010.

Le résumé de la rencontre du 27 avril 2009 se trouve en page 18 et 19 du Rapport d'activités de l'an dernier; vous pouvez le consulter sur notre site WEB, en copiant ce lien:

<http://www.coselanaudiere.org/upload/pdf/Rapport-activites-2008.pdf>

Le 20 avril 2010, se sont regroupés autour de la table, outre les dirigeants de la cimenterie, des citoyen(ne)s de la Ville de Joliette et de la municipalité St-Thomas, des gens du regroupement des citoyen(ne)s de Joliette pour la préservation d'un environnement de qualité, des représentants du CREL et de l'UPA Kildare de Lanaudière, un représentant de la Ville de Joliette et un représentant du MDDEP. Un bref résumé soulevant les points importants vous est présenté à la page suivante.

Activités avec la Ville de Joliette. Avec la collaboration des dirigeants de Holcim, un temps fut alloué en deuxième partie de rencontre le 20 avril 2010 pour donner l'opportunité au représentant de la Ville de Joliette de répondre aux questions se rapportant à la Ville. (Voir en page 15 du présent rapport).

COSE Lanaudière à poursuivi ses activités en 2009 avec la table de concertation Graymont.

La table de concertation Graymont a eu sa dernière rencontre le 15 septembre 2009; étaient présents, les dirigeant de l'usine, les citoyen(ne)s de St-Paul, des représentants du CREL et de l'UPA Kildare de Lanaudière et un représentant du MDDEP. (Voir en page 16 du présent rapport).

La Cie Matériaux de construction BP Canada, usine de Joliette n'a tenu aucune rencontre; toutefois, vous trouverez à la page 23, le bilan des activités qui se sont réalisées du 1^{er} juillet 2009 au 30 septembre 2010.

PARTICIPATION DE COSE LANAUDIÈRE À D'AUTRES ORGANISATIONS



LA TABLE DE CONCERTATION ÉLARGIE DE HOLCIM CANADA INC.

La cimenterie en est à sa 45^e année de fonctionnement.

Madame Isabelle Beaudoin, a exposé le bilan 2009 et le suivi du plan d'action 2009-2010 de la cimenterie; elle nous a informé sur l'état de la situation concernant l'installation de plusieurs silencieux et les encoffrements réalisés en 2009 et 2010.

Plantation de 500 arbres; au total, 4 000 arbres ont été plantés pour les quatre dernières années. Les membres ont félicité la compagnie de leur initiative en faisant participer les jeunes à cette activité.

Suivi sur la problématique du bruit

Des arrêts d'équipement durant le mois de janvier 2010 ont permis d'ajouter un silencieux sur le four 3 (refroidisseur à clinker) et le four 4 a été arrêté pour sa maintenance annuelle. Après les deux encoffrements, une étude de bruit est prévue si les conditions climatiques sont favorables. Des citoyens ont observé une amélioration, le bruit étant devenu moins stressant; ils se disent satisfaits des efforts mis de l'avant par la cimenterie. En contrepartie, on a perçu des bruits en provenance d'industries avoisinantes.

Monsieur Paquin assure qu'il va maintenir les démarches entreprises sur la diminution du bruit; c'est un engagement que la compagnie prend à long terme et à chaque année, un nouveau budget est alloué à l'environnement et à la communauté.

Les perspectives d'avenir

En fin de rencontre, Mme Beaudoin nous a entretenu sur la réhabilitation de la carrière. À tous les ans, la compagnie met des dollars pour un aménagement futur pour la transformation de la carrière, après l'exploitation. Il reste de la pierre pour plusieurs années mais on se doit d'avoir un plan structuré pour minimiser les transports de terre et voir à l'exploitation adéquate et environnementale de la carrière pour en assurer sa longévité; le plan de réhabilitation qui est soumis en Suisse, progresse et est toujours en évolution.

On procède actuellement en un inventaire floristique pour répertorier l'ensemble des espèces.

Holcim a signé une entente de préservation des faucons pèlerins, un jeune couple s'est établi à la carrière.

Rédigé par Mme Isabelle Beaudoin, le bilan des activités qui ont été réalisées chez Holcim depuis juillet 2009 jusqu'au 30 septembre 2010 vous est dévoilé aux pages 19 à 22 du présent rapport.

PARTICIPATION DE COSE LANAUDIÈRE À D'AUTRES ORGANISATIONS



EN DEUXIÈME PARTIE DE LA TABLE HOLCIM

Avec la collaboration des dirigeants de Holcim, un temps fut alloué en deuxième partie de rencontre le 20 avril 2010 pour donner l'opportunité au représentant de la Ville de Joliette de répondre aux questions se rapportant à la Ville.

Le représentant de la Ville de Joliette a annoncé quelques minutes plus tôt, l'adoption d'une nouvelle réglementation en regard du bruit. La réglementation a été modifiée, la rendant comparable à celle des autres municipalités et conforme aux normes du MDDEP. On mentionne qu'avec la nouvelle réglementation de la Ville, le poste de Lanaudière de l'Hydro ne dépasse plus les normes.

Les citoyens sont mécontents, surpris et contrariés que la Ville adopte des normes de réglementation qui vont à l'encontre de leur volonté. En rendant la réglementation plus permissive, ils constatent que l'industrie est favorisée au détriment du citoyen. Ils répliquent, disant que la Ville ne tient pas compte de leur commentaires et revendications et déplorent le manque de transparence de la Ville, se questionnant de ne pas en avoir été avisés.

Le représentant de la Ville mentionne que Holcim progressait et que, voyant leur bonne volonté de faire, c'était difficile de punir, sanctionner et parallèlement, la S.Q. avait demandé à la Ville de se normaliser avec les autres municipalités. Le président de COSE estime que si la Cie avait eu un protocole de la Ville, Holcim aurait atteint les normes et aurait fait les efforts nécessaires pour atteindre la réglementation lorsqu'elle était plus sévère.

On désapprouve aussi que la Ville ne respecte pas la norme qui spécifie qu'il doit y avoir des arbres sur 25% de la façade des commerces et industries, donnant comme prétexte de ne pas vouloir cacher les affiches. On cite plusieurs commerces où aucune zone tampon, aucun arbre n'est planté, seulement de l'asphalte. Les citoyens rappellent que c'est le devoir de la Ville d'expliquer les règlements lorsqu'une nouvelle industrie vient s'implanter et elle doit se montrer ferme en les faisant respecter.

On invite les citoyens à continuer de formuler et d'adresser les plaintes à COSE Lanaudière, également en regard des autres industries; c'est de cette façon que nous pourrions aller chercher d'autres partenaires et que nous ferons bouger les choses. Éventuellement, on suggère de s'adresser à la MRC (les dix municipalités réunies), avec des lettres ouvertes et des manifestations, de manière à avoir un meilleur impact.

PARTICIPATION DE COSE LANAUDIÈRE À D'AUTRES ORGANISATIONS



LA TABLE DE CONCERTATION GRAYMONT (QC) INC., usine de Joliette

Voici un bref résumé de **La table de concertation Graymont tenue le 15 septembre 2009.**

La réunion avait pour but de faire le suivi sur les démarches entreprises par l'usine Graymont concernant le projet de valorisation de combustible alternatif comme produit énergétique qui fut présenté à la réunion précédente, d'exposer le bilan annuel des opérations de l'usine et d'informer les citoyens sur les perspectives environnementales d'avenir relatives aux opérations de l'usine de Joliette.

Suivi sur les poussières :

Le balai acquis par Graymont a été utilisé conjointement avec le système de façon régulière; les citoyens ont noté une amélioration. On croit également que c'est en partie grâce aux pluies et au ralentissement des opérations de l'usine que les poussières ont été moins présentes. On a constaté aussi que le passage du balai permet d'amasser plus de poussières ayant pour effet d'en laisser moins sur la chaussée.

Les perspectives d'avenir

Confrontée au ralentissement de l'activité économique, à l'insuffisance des réserves de pierre à chaux de l'usine de Joliette, aux coûts de production élevés relativement aux autres usines de Graymont, la direction de Graymont a entrepris une analyse détaillée de l'ensemble des opérations de toutes ses usines de chaux de l'Est du Canada pour déterminer la meilleure façon de répondre efficacement aux nouvelles réalités du marché. Le site de Joliette demeure le plus ciblé en raison de ses coûts de production; par contre, Graymont dans ses politiques, demande d'avoir des réserves d'au moins 25 ans pour le marché de la pierre chimique; ce qui n'est pas le cas à l'usine de Joliette.

On nous informe que le secteur des fours sera arrêté à compter du 23 octobre 2009. Deux seules usines, soit les plus performantes, vont continuer de produire au Québec; celles de Mableton et de Bedford. Plusieurs mises à pied auront lieu, et cet hiver, l'usine aura à son actif une dizaine d'employés seulement.

Le directeur général a constaté une amélioration grâce à la table avec COSE Lanaudière et il a formulé le souhait que l'usine continue d'opérer avec une oreille attentive aux recommandations et au dialogue établi entre les citoyens et la direction de l'usine par la table de concertation, qui est une bonne façon de communiquer sur les problématiques environnementales.

Il a souligné le beau travail de COSE Lanaudière, mentionnant que la table a été créée pour établir un contact avec les gens du milieu et que l'effet a été positif, résultat des rencontres intéressantes et prometteuses.

Le président de COSE Lanaudière a tenu à souligner que la table de Graymont a bien démarré et elle a progressé de façon positive et constructive. Il a mentionné que la loi sur les normes environnementales était la cause principale du conflit qui existe entre les citoyens et les industries.

PARTICIPATION DE COSE LANAUDIÈRE À D'AUTRES ORGANISATIONS



COSE Lanaudière continue de tenir un registre des plaintes et incidents perçus par les citoyens:

Regroupées par catégories, les plaintes et incidents sont détaillés; on y fait mention de la date, de la température (degré d'humidité, vitesse et direction du vent). On fait un résumé du suivi effectué avec les responsables de l'usine, les citoyens et avec le MDDEP.

- ✓ ***Plaintes et incidents reçus à COSE Lanaudière attribuables aux opérations de Graymont.***
 - Un événement a été rapporté en juillet 2009 où beaucoup de poussières ont été perçues provenant du dépôt de matériaux secs. De l'excavation et du nivellement ont été fait, engendrant beaucoup de poussière.
 - Une plainte a été enregistrée en août 2010 se rapportant à des accumulations de poussière de chaux sur les rues avoisinantes de l'usine.
- ✓ ***Plaintes de bruit reçus à COSE Lanaudière attribuables aux opérations de Holcim.***
 - Des plaintes attribuables au bruit ont été acheminées à COSE Lanaudière.
 - Certaines démarches ont été entreprises auprès de la Ville de Joliette et du MDDEP pour clarifier les rôles et responsabilités dans le processus du traitement des plaintes suite à l'annonce de la nouvelle réglementation concernant le bruit à la Ville de Joliette. Les détails ont été transmis à l'ensemble des membres de la table élargie de Holcim.

Fait à souligner concernant le traitement des plaintes.

Depuis que la Ville de Joliette a changée sa réglementation*, c'est le Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) qui est responsable du processus de traitement des plaintes et non plus la municipalité.

** Selon le règlement n° 80-2008 de la municipalité, les articles 4.22 et 4.23, concernant la paix et l'ordre dans la Ville de Joliette et attribuables à certaines nuisances, dans ce cas-ci, le bruit, faisant référence à l'intensité et aux heures d'émissions, ne s'appliquent plus.*

Merci de continuer de faire part de vos observations à COSE Lanaudière.

PARTICIPATION DE COSE LANAUDIÈRE À D'AUTRES ORGANISATIONS

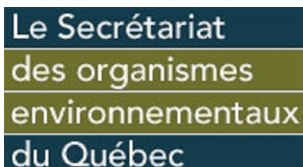


Conseil Régional de l'Environnement de Lanaudière (CREL)

Mme Suzanne Hamel Fortin a poursuivi son mandat comme représentante de COSE et a assisté aux réunions du CREL.

Le CREL se veut le défenseur du droit de la population lanauoise à un environnement sain. Pour ce faire, il plaide pour la conservation de l'intégrité du milieu naturel et il propose des projets à caractère environnemental, des moyens d'action et des stratégies pour aider à solutionner les problèmes environnementaux.

Nous sommes fiers d'être partenaire et membre de cet organisme. Nous remercions toute l'équipe et particulièrement Monsieur Gilles Côté, directeur général du CREL, dont la présence aux tables de concertation de COSE Lanaudière permet à tous les participants de profiter de l'expertise de cet organisme.



Le Secrétariat des organismes environnementaux du Québec a pour objectif de susciter la création de liens entre les organisations environnementales désireuses de travailler sur des enjeux communs à l'échelle québécoise, canadienne et internationale.

En plus des privilèges et des bénéfices associés au statut de membre, la cotisation donne automatiquement droit au statut de membre du Réseau Canadien de l'Environnement (RCEN). Il fut résolu par les membres du conseil d'administration de renouveler notre abonnement pour 3 ans.



ICI ON RECYCLE – NIVEAU II

ICI ON RECYCLE est un programme géré par Recyc-Québec dans le but d'encourager les ICI (Industries, Commerces et Institutions) à gérer efficacement leurs matières résiduelles. Le programme comporte trois (3) niveaux et permet de souligner l'engagement des établissements selon l'intégration des mesures de 3 RV¹.

Suite à des démarches effectuées auprès de la Société d'État, COSE Lanaudière a atteint le niveau II de ce programme. Cette reconnaissance témoigne de l'efficacité de notre gestion des matières résiduelles. Nous rejoignons ainsi 16 autres organisations de ce niveau dans la région de Lanaudière.

¹Mesures proposées pour une gestion des matières résiduelles efficaces et écologiques : Réduction, Réutilisation, Recyclage et Valorisation.



Le Centre régional de formation de Lanaudière

Le CRFL développe et offre des activités de formation afin de soutenir les organismes communautaires de la région de Lanaudière dans leur mission respective et ce, dans le respect de la culture et des valeurs propres au milieu communautaire.

Chez Holcim (Canada) inc., nous avons pour objectif de bâtir une entreprise durable. Nous reconnaissons que la croissance soutenue et la capacité d'exploitation de notre Société dépendent de notre succès à concilier nos objectifs financiers avec la protection de l'environnement et le bien-être de la collectivité. Nous acceptons le fait que notre rendement global se mesure de plus en plus par notre performance dans chacun de ces trois pôles.

Bâtir notre entreprise sur les principes du développement durable signifie : préserver l'environnement, favoriser des relations harmonieuses avec les communautés notamment avec notre participation à COSE Lanaudière, protéger nos employés avec des politiques et des programmes en matière de prévention de la santé et sécurité au travail, servir au mieux nos clients et nos actionnaires et veiller aux intérêts des générations futures.

En 2009, la cimenterie a travaillé activement à réduire son empreinte environnementale. Nous nous engageons à améliorer continuellement notre performance environnementale dans la perspective d'un apport positif à nos activités. Pour ce faire, plusieurs projets concrets ont eu lieu dans les quatre fondements qui encadrent nos progrès :

Année 2009

Système de gestion de l'environnement :

ISO 14001 :

Cette année encore, l'usine a maintenu sa certification à la norme ISO14001.

De plus, il est à noter qu'aucun avis d'infraction n'a été émis suite aux inspections du MDDEP en 2009.

Utilisation des ressources :

Combustibles alternatifs :

En 2009 l'usine de Joliette a fait des efforts considérables afin d'augmenter son pourcentage de substitution de combustibles traditionnels par des combustibles alternatifs. Cette année, c'est près de 70 000 tonnes de résidus qui ont été utilisés à titre de combustibles alternatifs permettant ainsi d'éviter l'utilisation du charbon. Le tonnage inclus : des pneus, des fibres de pneus, des bois contaminés et vierges, du plastique et des tapis, du glycérol, des huiles usées et des boues séchées de station d'épuration des eaux.

Un effort est mis également pour trouver des matières premières de remplacement dans le procédé cimentier. Pour ce faire, la cimenterie a utilisé plus de 28 000 tonnes de résidus industriels pour combler une partie de ces besoins de matières premières.

Cinq (5) nouveaux AFR (combustibles et matières premières de remplacement) ont été reçus à la cimenterie, soient :

- Glycérol BIOX (sous-produit du biodiésel)
- Retailles de tampons de récurage
- Retailles de serviettes sanitaires
- Retailles de rouleaux de papier adhésif
- Plastique d'emballage multicouche

Holcim (Canada) inc. poursuivra ces efforts et croit fermement que l'utilisation de ces résidus est une solution durable et viable. Elle permet de réduire les gaz à effet de serre, réduire l'utilisation de combustibles fossiles et réduire l'utilisation de matières nobles des carrières et non renouvelables tout en contribuant positivement au bilan de gestion des matières résiduelles du Québec en réduisant le tonnage de résidus envoyé au site d'enfouissement.

Finaliste au prix Énergia de l'AQME :

En 2009, la cimenterie a fait partie des 7 finalistes pour la réduction des coûts énergétiques reliés à un projet industriel.

Leader du PEEIC :

En septembre 2009, la cimenterie de Joliette a été reconnue en tant que leader en matière d'énergie par le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC) qui encourage les pratiques exemplaires relatives à la gestion d'énergie.

Programme « ICI, On recycle » - Niveau 1 : Engagement et Niveau 2 : Mise en œuvre :

En 2008, la cimenterie s'était officiellement engagée au niveau « Engagement » auprès de Recyc-Québec. Au début de l'année 2009, elle a procédé à la mise en place des mesures de gestion des matières résiduelles notamment en installant des bacs pour le recyclage plastique/verre/métal, en plus des bacs déjà existants pour le papier. De plus, des tasses réutilisables ont été achetées pour la cafétéria et des campagnes de sensibilisation ont été faites auprès des employés. À la fin de l'été 2009, la cimenterie déposait sa demande pour accéder au niveau 2 : Mise en œuvre, qui lui a été octroyée en septembre 2009.

Sensibilisation des employés :

Dans le but de promouvoir les bonnes habitudes de vie en matière d'environnement auprès de ses employés, la cimenterie de Joliette a participé aux campagnes *Défi Climat* et *Journée sans ma voiture*.

Impacts environnementaux :

Émissions atmosphériques :

Comme à chaque année, en juin 2009 la cimenterie a procédé à une campagne de mesure de toutes ses émissions afin de démontrer le respect de la réglementation. Les rapports ont été soumis au MDDEP.

Plantation d'arbres :

Le 30 mai 2009, le personnel de l'usine a planté 500 arbres avec la collaboration des scouts de St-Charles-Borromée, pour un total de plus de 4000 arbres plantés sur le site au cours des quatre dernières années. Ces arbres servent notamment à capter les poussières et formeront un écran sonore lorsqu'ils arriveront à maturité.

Bruit :

Plusieurs silencieux ont été installés à l'usine de Joliette depuis le début de l'année 2009. Deux silencieux ont été installés en février puis le silencieux du moulin 9 a été optimisé en mars. Un silencieux a aussi été installé en haut des quatre silos et six silencieux supplémentaires ont été installés au mois de juin sur les moulins. Des silencieux ont aussi été installés sur les refroidisseurs à clinker des fours 1 et 2. Un encoffrement a finalement été installé sur le ventilateur du refroidisseur à clinker du four un (1).

Au mois de mai 2009, des mesures de bruit nocturne ont été réalisées par une firme externe pour s'assurer de respecter les critères du MDDEP.

Inventaire faunique et floristique :

La cimenterie a procédé en juin 2009 à un appel d'offres pour effectuer un inventaire faunique et floristique du côté Est de la carrière en raison de la présence d'espèces menacées. La première phase des travaux a été effectuée en août 2009. Une visite printanière est toutefois nécessaire étant donné la présence de certaines espèces qu'il n'est possible de détecter qu'en début de saison.

Année 2010 – janvier à septembre

Système de gestion de l'environnement :

ISO 14001 :

La certification ISO 14 001 a été maintenue encore cette année à l'usine.
Aucun avis d'infraction n'a été émis par le MDDEP de janvier à septembre 2010.

Utilisation des ressources :

Combustibles alternatifs :

Dans le but de remplacer un maximum de charbon par des combustibles alternatifs, l'usine de Joliette a continué son utilisation des combustibles alternatifs. De nouvelles matières se sont ajoutées telles que le glycérol BIOX, un sous-produit du biodiésel et le papier pour pis de vache. De janvier à septembre 2010, plus de 32 000 tonnes de combustibles alternatifs ont été utilisés à la cimenterie incluant entre autres les pneus, le bois, les huiles usées, les boues séchées de stations d'épuration des eaux et le glycérol.

L'utilisation de combustibles alternatifs au charbon permet de détourner des sites d'enfouissement une quantité importante de matières résiduelles tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre.

Programme « ICI, On recycle » - niveau 3 : Performance

Depuis le début de l'année 2010, des efforts sont faits en vue de l'obtention du niveau 3 ICI, On recycle - Performance octroyé par Recyc-Québec. Le niveau 3 reconnaît les établissements ayant atteint un haut niveau de performance en matière de mise en valeur des matières résiduelles.

Sensibilisation des employés :

Dans le but de promouvoir les bonnes habitudes de vie en matière d'environnement auprès de ses employés, la cimenterie de Joliette a participé aux campagnes des *paniers biologiques*, *Défi Climat* et *Journée sans ma voiture*.

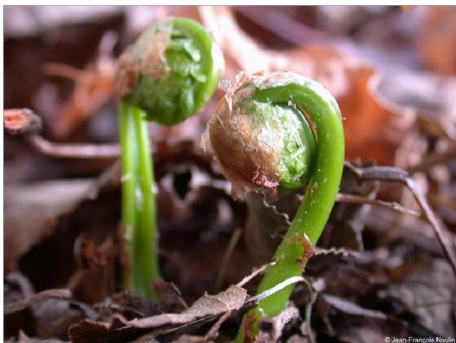
Impacts environnementaux :

Émissions atmosphériques :

La cimenterie procédera à sa campagne d'échantillonnage annuelle des émissions atmosphériques au mois d'octobre 2010 dans le but de démontrer le respect de normes environnementales.

Inventaire faunique et floristique :

La cimenterie a procédé en juin 2009 à un appel d'offres pour effectuer un inventaire faunique et floristique du côté Est de la carrière en raison de la présence d'espèces menacées. Les travaux relatifs à l'inventaire faunique et floristiques débutés en août 2009 se sont terminés en avril 2010. Des espèces vulnérables ont été répertoriées telles l'ail des bois, la matteucie fougère-à-l'autruche, l'orme liège et le noyer cendré. Un plan de compensation sera mis sur pied pour protéger ces espèces.

*Bruit :*

En janvier 2010, un silencieux a été installé sur le refroidisseur à clinker du four 4 et les encoffrements des ventilateurs des refroidisseurs à clinker pour les fours 2 et 3 ont été construits, réduisant le bruit émis par ces équipements de façon notable.

Depuis 2006, c'est 43 silencieux et 3 encoffrements qui ont été installés sur différents équipements de la cimenterie dans le but de réduire les émissions sonores de l'usine.

Faucons pèlerins :

Un couple de faucons pèlerins a été observé à la carrière de la cimenterie au mois d'avril 2010 par Dendroica Environnement qui assure le suivi et la protection des oiseaux. Le nid a été repéré et des œufs ont été pondus mais les jeunes n'ont jamais pu être observés. Ils ont probablement été la proie de prédateurs. Étant donné la localisation du nid près de la zone de dynamitage, il est pensable d'installer l'an prochain un nichoir pour le couple à un autre endroit pour s'assurer qu'ils nichent dans une zone plus sécuritaire.

**Relations avec la communauté :**

À Joliette, nous avons travaillé avec tous nos partenaires pour établir et maintenir des relations fondées sur le respect et la confiance. Nous voulons contribuer à améliorer la qualité de vie de nos employés, de leur famille et des collectivités qui entourent notre établissement.

Pour ce faire, en 2009 et 2010, l'usine de Joliette a pris part à des activités de communication et de relations communautaires par le biais de COSE Lanaudière et de rencontres avec différentes associations de la région lanaudoise. De plus, la cimenterie de Joliette a assuré un appui financier et a manifesté de diverses façons sa solidarité envers plusieurs initiatives méritoires du milieu.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à visiter notre site WEB et lire notre rapport sur le développement durable à la section « développement durable » au : <http://www.holcim.ca>

Isabelle Beaudoin, B.A., SEAC
Dir. SST/Environnement / OHS/Env. Manager
Holcim (Canada) inc. Usine de Joliette



La Cie Matériaux de construction BP Canada fabrique des produits de qualité pour la construction de maisons neuves et pour la rénovation depuis des générations. La marque BP est synonyme de travail bien fait et d'une connaissance du métier presque légendaire, qui remonte à près d'un siècle. Nos bardeaux, plafonds, panneaux muraux et insonorisants restent les produits de choix pour des centaines de milliers de maisons neuves et de travaux de rénovation chaque année.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

BP Canada : sécurité

Nous avons eu dans la dernière année 3 incidents (feu) qui ont été maîtrisés rapidement par nos systèmes de protection d'incendie ou par l'intervention efficace de nos employés.

Le service d'incendie de Joliette a été mis à contribution pour assurer un suivi.

En 2010, nous avons continué l'implantation d'actions correctives pour éliminer les sources possibles d'incendie. Toutes ces actions correctives ont été effectuées sous la supervision de notre firme d'assurance FM Global, reconnue mondialement pour son expertise et ses normes strictes en matière d'élimination des dangers à la source.

Le respect de l'environnement

Nous avons conclu des ententes avec notre usine de Pont-Rouge et avec un récupérateur local pour disposer de nos rebuts de procédé en totalité. Ces rebuts seront recyclés et serviront de matière première dans d'autres usines de production.

En 2009 BP a terminé son plan de réhabilitation environnementale qui s'est échelonné entre octobre 2006 et octobre 2009 sous la supervision d'une firme spécialisée en environnement (Sanexen) et en accord avec le MDDEP.

En mai 2010 le MDDEP a remis à BP une lettre attestant que la réhabilitation environnementale réalisée est conforme au guide de caractérisation des terrains du MDDEP

De plus, en juin 2010, dans le cadre d'un projet de plantation d'arbres, un groupe d'écoliers de l'école polyvalente Ste-Thérèse est venu planter différentes essences d'arbres sur notre terrain ce qui a été fait avec succès.

Denis Lanciault

Vice président, opérations

La Cie Matériaux de construction BP Canada, usine de Joliette

PROJET DE VALORISATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les réalisations entreprises dans le cadre du mandat initial de Monsieur Robert ont permis de tirer de nombreux bénéfices. En effet, les démarches ont permises d'augmenter la visibilité de COSE Lanaudière, en plus d'approfondir notre connaissance du milieu de la gestion des matières résiduelles:

- Prises de contact avec plusieurs organisations (bureau du député de L'Assomption, Scott McKay; CLD de Joliette et de L'Assomption; Cégep de Sorel; UPA Lanaudière; Table pour la récupération hors foyer; etc.).
- Création d'un répertoire de près de 300 Institutions, commerces et industries qui récupèrent et/ou valorisent des matières résiduelles des particuliers.
- Création d'un répertoire d'environ 40 entreprises offrant des services de récupération et/ou de valorisation des matières résiduelles aux PME - Rencontres avec les dirigeants de EBI, centre de valorisation M. Charette, centre de tri Nord-Ben.
- Évaluation des besoins des entreprises concernant la gestion de leurs matières résiduelles (contacts établis avec près de 130 commerces et industries afin de mieux comprendre leur situation).

PROMOUVOIR LES SERVICES

Plusieurs actions ont été entreprises afin de faire connaître COSE Lanaudière et ses activités aux citoyens et citoyennes :

- ✓ Publication d'un article concernant COSE Lanaudière dans le bulletin du CREL - édition du 4 mars 2010.
- ✓ Création de deux (2) blogues concernant les activités de l'organisme, via le site Internet du Journal L'Action. Chacun a été vu par plusieurs centaines de personnes et un extrait d'un des blogues a été présenté dans la version imprimée du Journal.
- ✓ Présentation d'un atelier au Cégep de Joliette à des étudiants du programme d'horticulture.
- ✓ Inscription aux sites de réseautage *Facebook* et *Twitter*.
- ✓ Prises de contact avec plusieurs organisations afin de promouvoir les activités de COSE Lanaudière : CLD, SADC, CRÉ Lanaudière, bureaux de députés lanaudois, etc.

DÉVELOPPER LES SERVICES

Afin de multiplier nos tables de concertation, d'agrandir notre territoire d'intervention et de diversifier nos sources de revenus, quelques entreprises ont été approchées dans le but de leur proposer nos services :

- ✓ Rencontre avec les dirigeants de l'usine d'abattage *Volailles Giannone Inc.*, située à Saint-Cuthbert, qui se sont dits intéressés à la création d'une table de concertation entre eux et les membres de leur communauté.
- ✓ Des contacts ont été établis avec plusieurs autres entreprises afin de proposer la création d'une table en partenariat avec COSE Lanaudière. Les démarches se poursuivent.

ÉTATS FINANCIERS DE COSE LANAUDIÈRE

RECHERCHE DE FONDS

Plus de cinquante (50) sources de financement potentiel ont été explorées afin de consolider financièrement l'organisme (programmes gouvernementaux, députation, entreprises, fondation, etc.). Sur ce nombre, près de vingt (20) demandes de financement ont été réalisées; les autres sources ne subventionnaient pas les projets similaires à ceux de COSE Lanaudière. Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives (SACAIS) a notamment fait l'objet d'une demande de financement importante. Elle est actuellement à l'étude.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES FINANCES

Mme Céline Robert a eu le mandat de vérifier les finances de COSE Lanaudière jusqu'au 31 octobre 2009 avec M. Richard Massicotte; Mme Monique Bacon a pris la relève de Mme Robert en novembre 2009 lors de l'assemblée générale.

Mme Chevrette a fait parvenir aux vérificateurs financiers, le relevé bancaire et le module général de chacun des mois de janvier à décembre inclusivement et ce, par la poste à chaque période mensuelle.

Après avoir reçu les documents pour chacun des mois mentionnés, M. Richard Massicotte et Mme Céline Robert ont vérifié les états financiers de COSE Lanaudière et ont fait un suivi avec Mme Chevrette par téléphone. Les vérificateurs financiers ont mentionné que les relevés de caisse concordaient avec le module général et ce, pour chacune des périodes précitées.

Lors des réunions du conseil d'administration, tous les rapports financiers ont été présentés aux membres. M. Massicotte et Mme Robert ont proposé d'accepter les états financiers pour les mois de janvier à octobre inclusivement de même que les mois de novembre et décembre ont été proposés pour adoption par Mme Bacon et M. Massicotte.

Les membres du conseil d'administration ont accepté les rapports financiers pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

RAPPORT FINANCIER DE COSE LANAUDIÈRE ANNÉE 2009

Nous remercions Madame Monique Bacon et M. Richard Massicotte, vérificateurs financiers, pour le temps qu'ils ont consacré au contrôle de la comptabilité de COSE Lanaudière.

Mme Chevrette a fait parvenir le relevé bancaire et le module général de chacun des mois de l'année 2009 par la poste à M. Massicotte et à Mme Robert, membres du comité des finances.

Les vérificateurs financiers ont constaté tout au long de l'exercice que les chiffres balançaient et tous les rapports ont été acceptés sans modifications ni recommandations pour être ensuite présentés aux membres du conseil d'administration lors des réunions.

Les pages suivantes feront donc état des revenus et dépenses de COSE Lanaudière au 31 décembre 2009 et vous seront présentées comme suit :

- Comparatif des prévisions 2009 avec l'État des résultats au 31 décembre 2009..... page 26
- Bilan au 31 décembre 2009 page 27
- Comparatif des prévisions 2010 avec l'État des résultats au 30 septembre 2009..... page 28

ÉTATS FINANCIERS DE COSE LANAUDIÈRE

COMPARATIF DES PRÉVISIONS 2009 AVEC LES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2009		
	Prévisions 2009	États 31/12/09
REVENUS		
Holcim (Canada) Inc.	24 000,00 \$	24 000,00 \$
Les Matériaux de construction B.P. Canada Inc.	9 000,00 \$	3 000,00 \$
Usine Graymont	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Cotisation - carte de membres	500,00 \$	444,00 \$
TOTAL DES REVENUS	48 500,00 \$	42 444,00 \$
DÉPENSES		
Charges salariales		
Salaire - adjointe administrative	26 500,00 \$	26 810,00 \$
Avantages sociaux adjointe administrative	2 850,00 \$	2 861,11 \$
Salaire chargé de projet (a été payé en totalité / YMCA)	2 500,00 \$	0,00 \$
Avantages sociaux chargé de projet	235,71 \$	0,00 \$
Total des charges salariales	32 085,71 \$	29 671,11 \$
Frais d'administration		
Projet de tables de concertation	1 500,00 \$	0,00 \$
Site WEB/ hébergement, mise à jour et nom domaine	200,00 \$	146,74 \$
Honoraires professionnels	400,00 \$	0,00 \$
Courrier et frais postaux	300,00 \$	96,30 \$
Frais photocopies	100,00 \$	93,68 \$
Assurances	800,00 \$	767,28 \$
Fourniture de bureau	500,00 \$	224,21 \$
Frais bancaires (réapprovisionnement de chèques)	0,00 \$	126,72 \$
Matériel et Équipement	400,00 \$	1 554,95 \$
Entretien et réparation	250,00 \$	107,23 \$
Taxes et permis	50,00 \$	32,00 \$
Téléphone	900,00 \$	811,37 \$
Internet	600,00 \$	682,93 \$
Loyer	3 500,00 \$	2 971,08 \$
Frais représentation	400,00 \$	497,31 \$
Frais déplacement	150,00 \$	134,00 \$
Publicité et promotion	500,00 \$	0,00 \$
Documentation - littérature - Abonnement	300,00 \$	120,00 \$
Formation / employé		115,00 \$
Dépenses courantes (Eau, café, collation/réunions)		36,00 \$
Divers (frais de déménagement)		70,63 \$
Total des frais d'administration	10 850,00 \$	8 587,43 \$
TOTAL DES DÉPENSES	42 935,71 \$	38 258,54 \$
Surplus au 31 décembre 2009		4 185,46 \$

ÉTATS FINANCIERS DE COSE LANAUDIÈRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009		
ACTIF		
Compte de caisse avec chèque #61280	33 267,27 \$	
Part sociale	5,00 \$	
Total de l'encaisse		33 272,27 \$
Total des comptes à recevoir		0,00 \$
TOTAL ACTIF		33 272,27 \$
PASSIF		
Assurances emploi à payer	71,92 \$	
Impôt fédéral à payer	144,92 \$	
Total Receveur Canada		216,84 \$
RRQ à payer	188,16 \$	
FSSQ à payer	58,60 \$	
Impôt provincial à payer	173,72 \$	
RQAP à payer	23,16 \$	
Total Ministre des finances Québec		443,64 \$
TOTAL PASSIF		660,48 \$
AVOIR		
SURPLUS OU DÉFICIT DE L'EXERCICE		
Surplus/déficit accumulé de l'exercice précédent		28 426,33 \$
Surplus ou déficit de l'exercice		4 185,46 \$
TOTAL DES SURPLUS		32 611,79 \$
TOTAL AVOIR		32 611,79 \$
PASSIF ET AVOIR		33 272,27 \$

ÉTATS FINANCIERS DE COSE LANAUDIÈRE

COMPARATIF DES RÉSULTATS AU 30 SEPTEMBRE 2010 ET PRÉVISIONS 2010		
	Prévisions 2010	États au 30/09/10
REVENUS		
Holcim Canada Inc.	24 000,00 \$	24 000,00 \$
BP Canada, Usine de Joliette	9 000,00 \$	9 000,00 \$
Graymont Inc.	15 000,00 \$	00,00 \$
Autres subventions	--	500,00 \$
Contributions volontaires - membres	500,00 \$	384,00 \$
TOTAL REVENUS	48 500,00 \$	33 884,00 \$
DÉPENSES		
Charges salariales		
Salaires (<i>avec 2^e employé 19 juil. au 31déc.</i>)	40 810,00 \$	25 357,50 \$
Avantages sociaux	4 355,00 \$	2 778,29 \$
Total des charges salariales	45 165,00 \$	28 135,79 \$
Charges d'administration		
Projet de tables de concertation	500,00 \$	0,00 \$
Courrier et frais postaux	175,00 \$	56,45 \$
Frais photocopies	150,00 \$	57,40 \$
Site WEB / Hébergement	300,00 \$	224,34 \$
Assurances	825,00 \$	565,04 \$
Frais bancaires (réimpression de chèques)	50,00 \$	00,00 \$
Fournitures de bureau	400,00 \$	363,19 \$
Matériel et équipement	200,00 \$	127,39 \$
Documentation technique, abonnement	50,00 \$	56,44 \$
Adhésion organismes – programme env.	150,00 \$	10,00 \$
Formation des employés	150,00 \$	49,00 \$
Taxes et permis	32,00 \$	32,00 \$
Entretien et réparation (peinture et système alarme)	250,00 \$	345,35 \$
Téléphone	1080,00 \$	750,99 \$
Internet	750,00 \$	637,74 \$
Loyer	3 600,00 \$	2 395,10 \$
Dépenses courantes (eau, café, etc. ...)	100,00 \$	92,89 \$
Frais de représentation	600,00 \$	298,39 \$
Frais de déplacement	400,00 \$	28,00 \$
Total des frais d'administration	10 280,00 \$	6 089,71 \$
TOTAL DES DÉPENSES	41 500,00 \$	34 225,50 \$
Déficit de l'exercice (au 30/09/10)		-341,50 \$
Encaisse au 30/09/10 à titre indicatif		33 616,12 \$

ORIENTATIONS PLAN D'ACTION 2010-2011

PERSPECTIVE D'AVENIR 2010 / 2011

SONDER LE TERRAIN

En juin 2010, un sondage a été envoyé à 63 des plus grandes entreprises lanauchoises. Nous espérons que la compilation des réponses nous permettra de mieux comprendre leur situation, relativement à leur engagement social et environnemental. Cette nouvelle compréhension nous permettra d'orienter les futures activités de COSE Lanaudière en tenant compte de leurs besoins. Les résultats seront présentés à l'automne 2010.

LA TABLE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER (TRHF)

La mission de cet organisme est d' « *initier, de développer et de mettre en œuvre des programmes de collecte sélective pour la récupération hors foyer de l'ensemble des matières recyclables* ». L'organisme gère notamment un programme de financement destiné aux municipalités afin de leur permettre de fournir des bacs de récupération aux bars, hôtels et restaurants de leur territoire.

C'est dans le cadre de ce programme qu'un projet de partenariat entre COSE Lanaudière et la TRHF a commencé à être élaboré au printemps 2010. COSE Lanaudière pourrait se voir donner le mandat d'approcher les commerces ciblés afin de faire l'inventaire de leur besoin en équipements de collecte de matières récupérables. Ce partenariat nous permettrait de diversifier nos sources de financement ainsi que de se faire connaître auprès du milieu municipal et d'entrepreneurs de la région.

Une rencontre entre des représentants de COSE Lanaudière, de la TRHF et de plusieurs instances municipales a eu lieu le 22 septembre 2010 afin d'évaluer la possibilité de concrétiser le projet. Le programme de financement a enthousiasmé l'ensemble des représentants, mais des démarches doivent encore être faites avec les instances municipales afin de confirmer ce partenariat. Si tout va bien, le projet devrait se réaliser à partir de l'automne 2010 prochain ou de l'hiver 2011.

DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ

Des réflexions ont été entamées concernant la possibilité de diversifier le type de tables que COSE Lanaudière anime. Il a notamment été question de créer des tables de concertation multi-entreprises. Ces tables permettraient à des représentants d'entreprises ayant une problématique commune de se rencontrer. Il leur serait alors beaucoup plus facile d'identifier des solutions à leurs problèmes et les résultats n'en seraient que plus concluants. Par exemple, si, dans un secteur précis, plusieurs entreprises sont responsables du bruit qui incommode les citoyens voisins, les entreprises auraient alors la possibilité de coordonner leurs efforts afin d'améliorer la situation.

POURSUIVRE NOS EFFORTS DE PROMOTION

- Initier ou poursuivre nos démarches visant à faire connaître nos activités auprès de diverses organisations lanauchoises : CLD, les SADC, la CRÉ, les bureaux de députés lanauchois, etc..
- Développer nos outils de communication et de promotion, tant ceux utilisés auprès des entreprises qu'auprès des citoyens.
- Faire connaître nos activités par des communiqués de presse ainsi que via les sites de réseautage Twitter et Facebook.
- Animer des ateliers et conférences aux organisations intéressées par nos activités.

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS POUR 2010 ET 2011

QUATRE (4) POSTES À COMBLER

POSTE	Administrateurs	DURÉE DU MANDAT	ÉLECTIONS
Président	Marc Corriveau	2010-2012	2010
1 ^{ière} Vice-présidente	Suzanne Hamel Fortin	2007-2009	2009
2 ^e Vice-président	Richard Massicotte	2007-2009	2009
Secrétaire-trésorière	Monique Bacon	2007-2009	2009
Administrateur citoyen	Denis Guilbault	2008-2010	2010
Administrateur industriel	Isabelle Beaudoin	2008-2010	2010
Administrateur industriel	Denis Lanciault	2008-2010	2010
Administratrice / municipalité	Louise Guilbault	2007-2009	2009



FORMULAIRE D'ADHÉSION

Sollicitation à faire partie de notre « membership »

Renouvellement de votre abonnement à COSE Lanaudière

Madame,

Monsieur,

Avoir du financement stable!, c'est notre préoccupation à tous, les organismes à but non lucratif (OBNL). Le financement stable, particulièrement dans le domaine de l'environnement, est faible et capricieux. La plupart des fonds, qu'ils soient fédéraux ou provinciaux, sont dirigés vers des groupes spécifiques ou des projets dont les objectifs et les orientations sont limités. Cependant, les organismes comme COSE Lanaudière ayant une étendue régionale et locale et dont les mandats touchent plus la concertation que l'intervention, ne sont généralement pas admissibles à ces programmes, donc pas éligibles à un financement stable et à long terme.

Pour cette raison nous sollicitons votre soutien financier à COSE Lanaudière sous forme d'abonnement à notre « membership ».

Les bénéfices :

Contribuer positivement à la survie financière de COSE Lanaudière.

- Rendre possible la poursuite de nos activités de suivi environnemental dans la région de Lanaudière.

Nous espérons que vous participerez en grand nombre à cette inscription volontaire ; pour toutes informations, vous pouvez correspondre avec nous soit :

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : cosse.lanaudiere@bellnet.ca
- Ou en communiquant avec Mme Jacinthe Chevette, en composant le (450) 752-4038.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jacinthe Chevette

Adjointe administrative

N.B. Vous trouverez à la page suivante, les coûts d'abonnement et le coupon-réponse.

Les coûts d'abonnement sont les suivants :

➤ Individus, citoyen(ne)s, autres personnes intéressées :	12 \$ / année
➤ OBNL et autres organismes :	36 \$ / année
➤ Industries, municipalités, MRC, etc. :	100 \$ / année

Coupon Réponse



- Je désire renouveler mon abonnement.
- Je désire adhérer à votre organisme COSE Lanaudière en tant que membre cotisant volontaire.

Nom : _____

		<u>Nombre</u>
<input type="checkbox"/> Individus, citoyen(ne)s, etc. :	12 \$ / année	___
<input type="checkbox"/> OBNL et autres organismes :	36 \$ / année	___
<input type="checkbox"/> Industries, municipalités, MRC, etc. :	100 \$ / année	___

Faire chèque ou mandat poste à : *COSE Lanaudière*
Et adresser au 144 rue Saint-Joseph, Joliette (Québec) J6E 5C4